

LE
GRAND
DÉBAT

FABRIQUE DE NOS VILLES

Ensemble, inventons
la vie de demain



Paysages contrastés
Rôles et perceptions des espaces naturels
de Saint-Herblain à La Montagne

Nantes
Métropole

Ardepa

Les expéditions urbaines

Nantes Métropole - Ardepa

Sommaire

Comment encore habiter la métropole demain ?	4
Paysages contrastés	5
Parcours	6
Le marais de la Pelousière	8
La Tougas	12
D'Indre à Indret	16
Eau et Paysages	18
Le Grand Débat « Fabrique de nos villes »	22
L'ardepa	23
Remerciements & prochaines expéditions	24



Ce cycle d'expéditions urbaines 2023

[Comment encore habiter la métropole demain ?]

est organisé par l'Ardepa et Nantes Métropole dans

le cadre du Grand débat « Fabriques de nos villes.

Ensemble inventons la vie de demain »

Photographie couverture : Franck Tomps / Des Rives

Cycle Expéditions
Urbaines grand débat 2023

Comment encore
habiter la métropole
demain ?

Les nombreux bouleversements d'ordre à la fois sociétal, sanitaire, économique et écologique que nous traversons questionnent plus que jamais nos modes de fabrication du territoire pour projeter des établissements durables et désirables dans celui-ci.

Comment continuer à penser les villes et territoires ? Faut-il continuer à construire ? Où et à quelles conditions ? Comment concevoir conciliant sobriété et habitabilité ? Comment travailler collectivement et en conscience, à adresser tous les enjeux d'atténuation et d'adaptation nécessaires à la prise en compte des impacts du réchauffement climatique sur nos modes d'habiter ?

A l'occasion du grand débat proposé aux citoyen.nes pour questionner collectivement la "Fabrique de nos villes", l'ardeva vous propose d'arpenter ensemble la métropole à la rencontre d'expérimentations et initiatives locales faisant preuve d'inventivité, de sobriété et de déplacement dans nos modes de faire.

Quatre balades urbaines réparties sur la métropole permettront d'aborder et de mieux comprendre les enjeux autour de :

- **L'évolution des modes d'habiter**, avec un désir accru notamment pour des formes d'habitats collectifs
> Samedi 15 avril 2023, 9h30-12h
- L'accompagnement de la transformation du territoire sur le temps long, par **le déploiement d'expérimentations transitoires et collectives comme une alternative à un urbanisme planificateur** ;
> Samedi 13 mai 2023, 9h30-12h
- **Des rôles et perceptions contrastées des espaces de nature** à Saint Herblain à l'occasion d'une "randonnée" urbaine ;
> Samedi 03 juin 2023, 9h30-12h
- **La conciliation entre densité urbaine et qualité de vie**, pour le développement de cœur urbaine désirables et habitables à toutes les échelles.
> Samedi 24 juin 2023, 9h30-12h

Paysages
contrastés

Expédition urbaine #03 Grand débat Samedi 03 juin 2023

Saint-Herblain, Indre, La Montagne

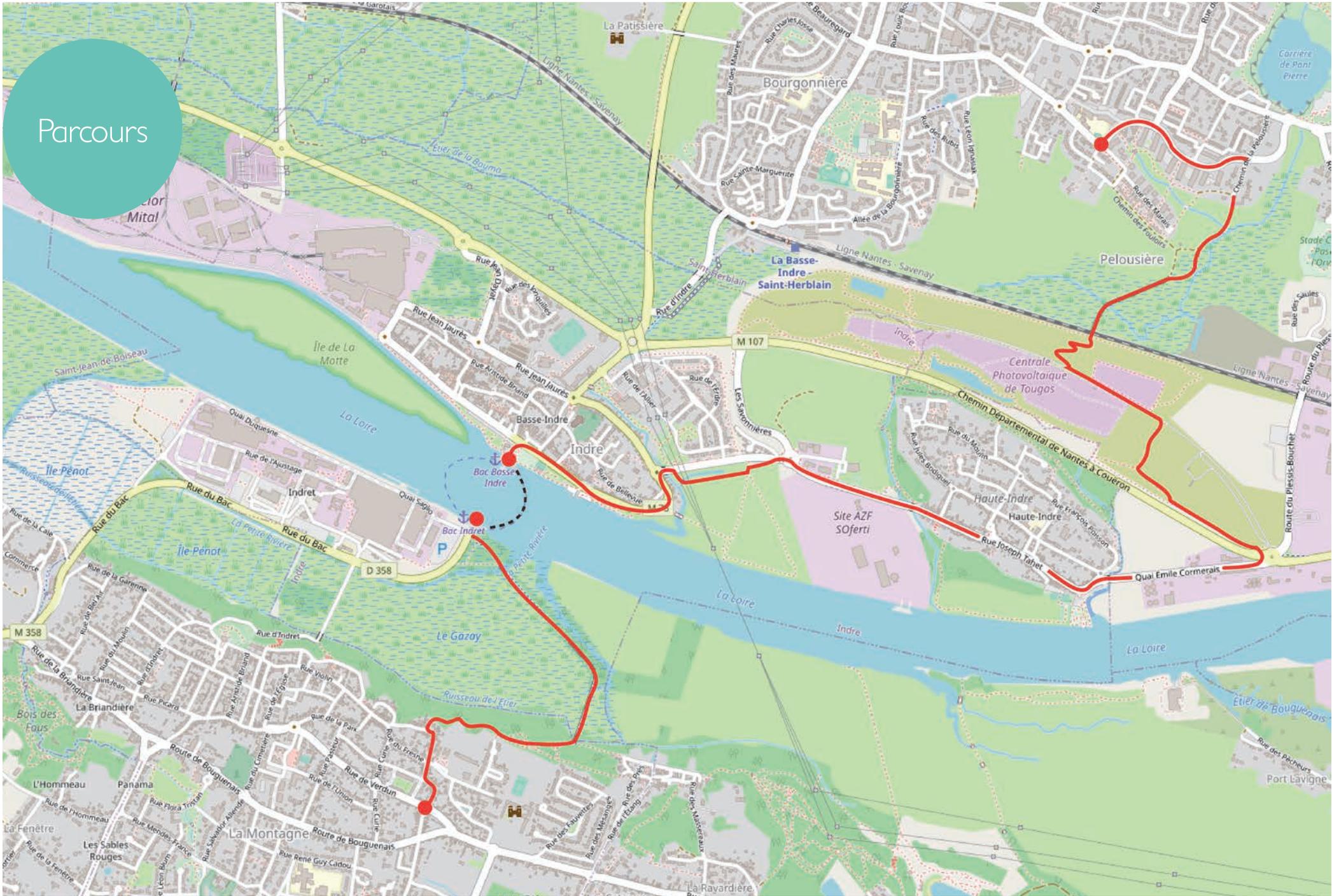
En lisière de la ville, l'expédition « paysages contrastés » propose de prendre la mesure des différentes dimensions du territoire métropolitain et de leurs implications territoriales et paysagères.

À l'occasion d'un parcours fait d'oppositions de toutes natures, la balade le long de l'estuaire ligérien donne à voir en mosaïque quelques aspects invisibilisés des formes de vie métropolitaines : à mi-chemin entre terre et eau, ville et campagne, la commune très étendue de Saint-Herblain fait se côtoyer avec comme lieu commun la présence du fleuve les prairies humides refuges d'une grande biodiversité avec des zones industrielles et artificialisées entièrement dédiées à la logistique, aux infrastructures et aux déchets.

Cette expédition interroge alors la cohabitation possible de ces territoires, et leurs évolutions et reconfigurations respectives dans le temps, notamment au regards des enjeux et urgences environnementales que nous connaissons à l'ère de l'anthropocène.



Indret - photographie Franck Tromps



Parcours



Le marais de la pelousière

Sur les franges sud du bourg de Saint Herblain, les zones humides du marais de la Pelousière s'étendaient autrefois sur une surface de plus de 200 hectares. Ses prairies alimentées par les crues de la Loire fournissaient une herbe de qualité sans besoin de fertilisant. Le pacage des bovins et des chevaux, la récolte du foin, étaient ainsi les activités agricoles principales.

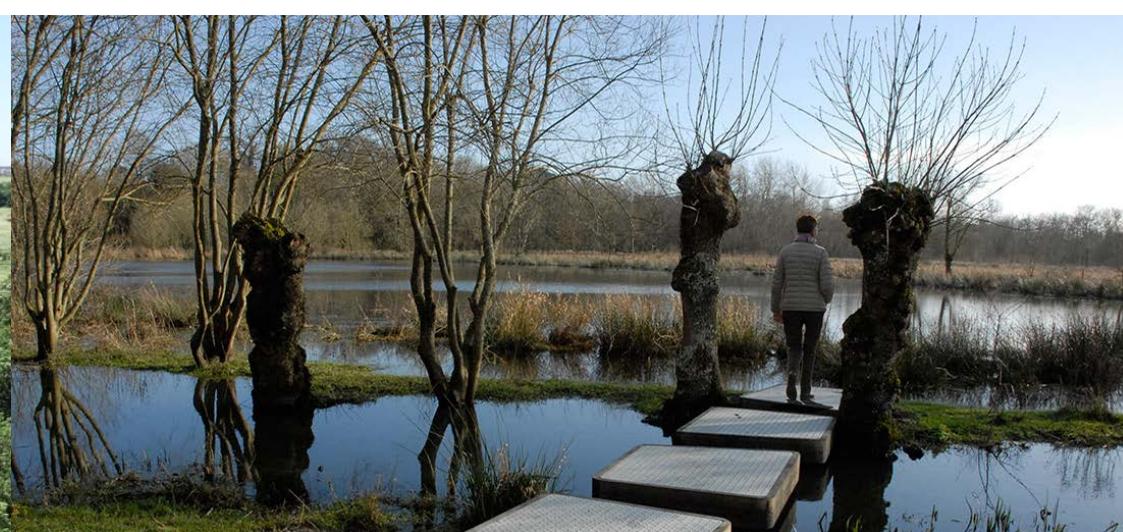
Aujourd'hui, le marais s'étend sur une surface de 60 hectares, entre chemins aménagés et environnement sauvage préservé.

Ses prairies, roselières et boisements inondés de l'automne au printemps contrastent avec son espace de friches et de prairies, rarement submergé, qui abrite une terre fraîche voire très sèche, propice au pâturage et à l'agriculture.

Ce paysage de marais est le refuge d'une certaine biodiversité : on peut y observer, 74 espèces d'oiseaux recensées par la LPO

(Ligue de Protection des Oiseaux) comme le foulque macroule, le cygne tuberculé, le grèbe huppé ou la bécassine des marais. Le réseau hydraulique et les canaux rejoignant le lit actuel de la Loire perles poissons frayent en compagnie de la grenouille verte, rieuse et agile, des ragondins, de la chauve-souris pipistrelle, des libellules et moustiques.

Des insectes en nombre et des sangsues complètent cet inventaire. La mare aux sansues que l'on rencontre en empruntant le chemin de la Pelousière est un étang été créé au 19^e siècle par Monsieur de Tollenare, propriétaire du lieu et trésorier des Hospices de Nantes, pour être utilisé comme parc à sangsues ou « sangsurière ». La proximité de Nantes permettait en effet d'approvisionner les médecins et hôpitaux de ces petits animaux utilisés alors communément comme auxiliaires de soins.



Aménagements du marais de la Pelousière - PhytoLab

Le rôle des zones humides

À l'interface entre les milieux aquatiques stricto sensu et les milieux terrestres naturellement drainés, les zones humides recouvrent des réalités écologiques variées et hétérogènes : estuaires, vasières, roselières, marais côtiers, prairies inondables, étangs, bois humides...

Les caractéristiques des zones humides dépendent des conditions climatiques, de leur localisation et de leur contexte géomorphologique mais elles détiennent pour la grande majorité un pouvoir d'épuration important, filtrent les pollutions, réduisent l'érosion, contribuent au renouvellement des nappes phréatiques, stockent naturellement le carbone et protègent des crues et des sécheresses par leur capacité à accumuler l'eau et à la restituer en période sèche. Ce sont de véritables réservoirs de biodiversité où la production de matière vivante est parmi la plus forte de la nature. 50 % des oiseaux et 30 % des espèces végétales remarquables et menacées dépendent de ces espaces.

Malheureusement, les zones humides ont été souvent considérées comme improductives.

L'agriculture, les aménagements hydrauliques, l'urbanisation et les infrastructures de transports ont fait disparaître 67% de leur surface en France depuis le début du 20^e siècle. De plus, il convient de garder à l'esprit qu'il s'agit de milieux variables et à durée de vie limitée par la fermeture et le comblement naturel. Leur conservation à long terme nécessite des actions d'entretien, de rajeunissement et/ou de restauration.

Sources : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer et rapport d'étude sur l'inventaire des zones humides et des cours d'eau de la commune de saint Herblain, Nantes Métropole et Hardy bureau d'étude 2015

Un sentier-passerelle pour révéler le marais

En 2013, la réalisation d'un sentier-passerelle rend possible aux promeneurs et promeneuses la traversée de ce paysage tout en le préservant. L'agence de paysagistes Phytolab dessinent un ponton à 60 cm de hauteur, reposant sur 400 pieux battus et plantés à 7m de profondeur par l'entreprise Bois Loisirs Créations. Ce cheminement de près d'un kilomètre, qui s'inscrit dans une logique de continuité du cours Hermeland, articule aussi le quartier de la Pelousière et la colline de La Tougas, un territoire longtemps inaccessible qui se réouvre désormais.

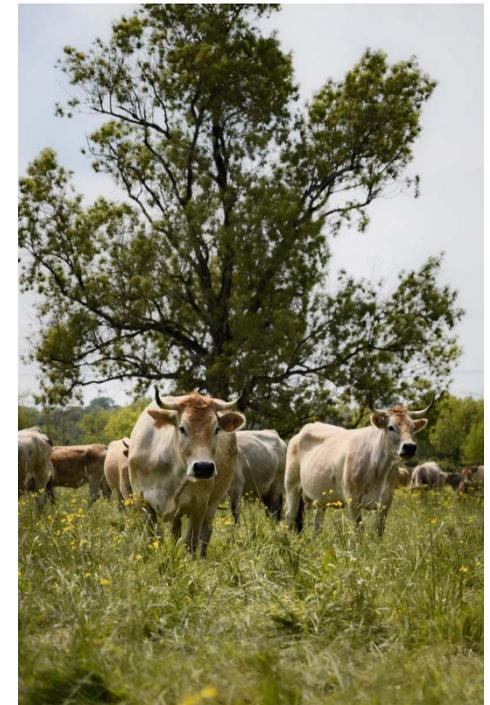
« Il s'agit de repositionner le visiteur dans une mise en scène qui l'incite à une découverte de toute la dimension paysagère, hydraulique et écologique des marais. Elle s'appuie sur les potentialités déjà existantes dans le réseau de chemins, dans les usages et en les réinterprétant pour que le plaisir de la promenade et de la découverte ne soit pas un vain mot. Cette importante requalification permet aux herblinois de se réappropriier une zone humide à la faune et à la flore patrimoniales exceptionnels, de disposer de panoramas et de vues intimes par du mobilier et une signalétique propre, et de conforter les continuités vers le fleuve et les centres bourgs périphériques. »

Propos de Phytolab

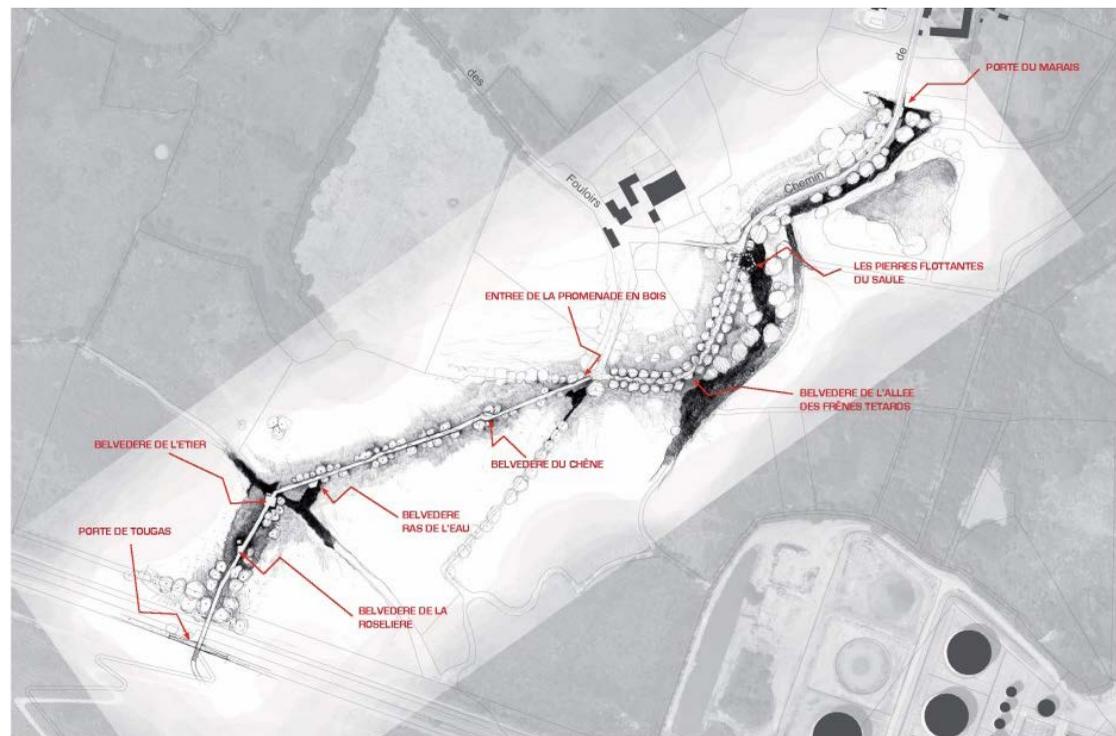
Le retour de la vache nantaise en pâture dans le marais de la Pelousière

En avril 2022, pour promouvoir le pâturage dans les prairies naturelles et favoriser la diversité floristique et faunistique des zones humides, huit vaches nantaises faisaient leur retour sur les pré-marais de la Pelousière. Cette ancienne race locale, espèce sauvegardée ayant failli disparaître, doit sa survie à quelques éleveurs engagés qui ont vu en elle la possibilité de promouvoir un nouveau modèle paysan vertueux, autonome et indépendant.

Particulièrement adaptée au territoire, la réintroduction de la vache nantaise dans les zones urbaines ou péri-urbaines herblinoises par l'association l'Étable nantaise a ainsi pour objectif de provoquer la rencontre d'une espèce locale avec les habitant.es de la métropole.



Photographie l'Étable nantaise



Aménagements du marais de la Pelousière - Phytolab



Aménagements du marais de la Pelousière - photographie Phytolab

La Tougas

La tougas : un paysage reconfiguré par l'Homme au fil des siècles

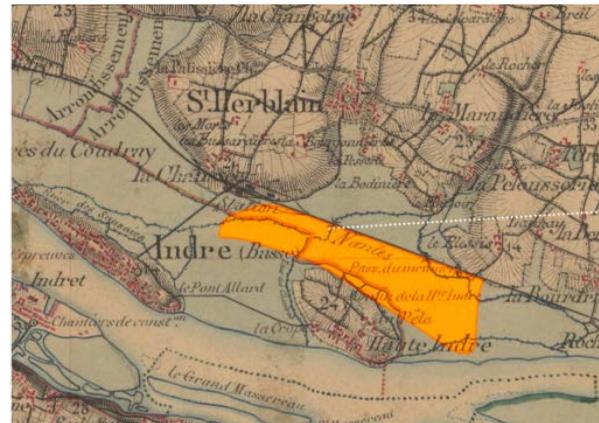
Située entre Saint-Herblain et Indre, la zone de la Tougas faisait partie du lit majeur de la Loire. Elle était donc régulièrement submergée durant les marées d'estuaire ou les crues du fleuve. Durant le 18e et 19e siècle, ces bandes de terres humides sont progressivement drainées via un système complexe d'étiers.

Ces canaux permettent de gérer les écoulements d'eaux pluviales et d'empêcher les eaux salées de Loire de pénétrer trop profondément dans les terres. Les bandes de terre deviennent, par stabilisation et artificialisation des berges, des prairies de Loire exploitées par une pratique pastorale.

Cette reconfiguration et exploitation du paysage estuarien s'amplifie durant le XX^e siècle. Les berges de Loire s'industrialisent et les infrastructures ferroviaires ou routières viennent découper les zones humides. Durant la deuxième moitié du 20e siècle, la population nantaise explose, la ville de Saint-Herblain s'agrandit jusqu'à rejoindre les côtes de Loire.

Dès 1961, les 70 hectares de la prairie de la Tougas se voient artificialisés par le dépôt en plein air de plus de 5 millions de m³ de déchets ménagers et industriels.

Devenant la plus grande décharge nantaise pendant 30 ans, la fermeture du site devient inévitable en 1992, année de renforcement de la politique nationale en terme de traitement des déchets (la notion de "valorisation des déchets" apparaît pour la première fois dans la loi française).



1866 - La plaine de la Tougas fait partie encore partie des prairies de Loire



1985 - La Tougas, devenue décharge, est reliée au territoire et l'urbanisation la rattrape



1992 - Réhabilitation du site de la Tougas après la fermeture de la déchetterie

Sources : Le parlement de la Tougas - Studio de projet Grand Sentiers à l'Ensa Nantes

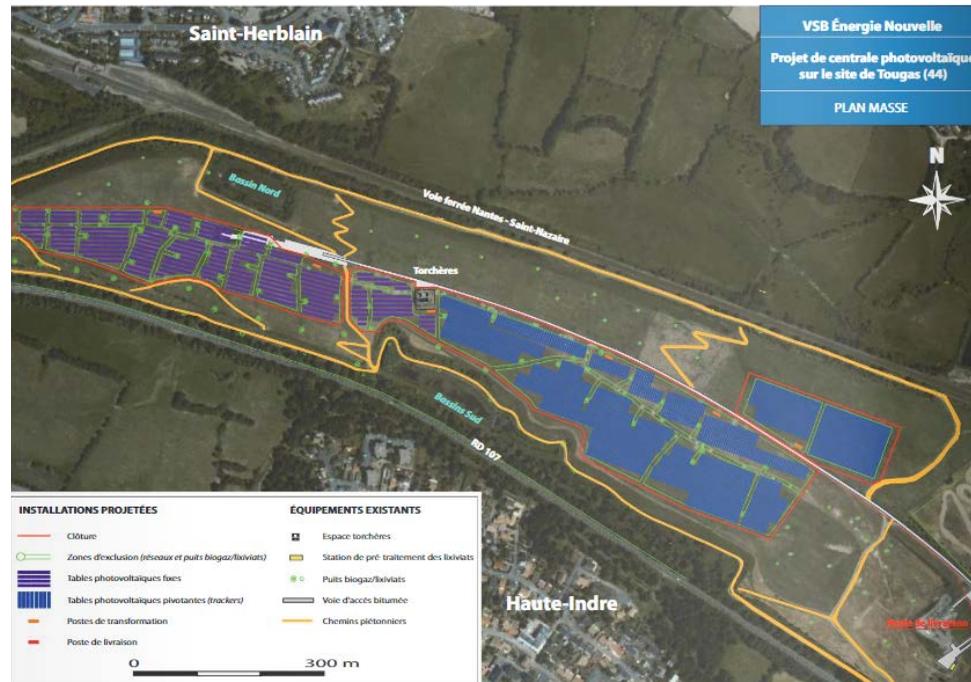
Réhabiliter une décharge d'ordures ménagères

En 1997, la ville de Saint Herblain confie la réhabilitation du site largement pollué au groupement d'entreprises Burgéap-GRS Valtech-Ecce Terra.

Après avoir remodelé le massif de déchets et étanchéifié le sol avec une couche de 60 cm d'argile, les travaux consistaient en l'installation d'un système de drainage par 83 mini-puits des deux effluents rejetés par la décharge qui se doivent d'être collectés et traités : les lixiviats (eaux de pluie ayant percolé au sein de massifs de déchets pour devenir des jus) et le biogaz produit par fermentation des déchets enfouis.

Le biogaz capté fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du site et le surplus est brûlé par deux torchères.

Cette production de gaz par les déchets, qui met une trentaine d'année à disparaître après la fermeture d'une décharge, a énormément baissé ces dernières années indiquant une décomposition bien avancée. La transformation du site s'accompagne aussi de la création de deux bassins de rétention des eaux de pluie (au nord et au sud du site) et de la plantation de 1 500 arbres sur la frange sud en limite de la route départementale.



Plan d'implantation du parc photovoltaïque de la Tougas - document VSB



Parc photovoltaïque de la Tougas - Photographies VSB

Un parc photovoltaïque

En mars 2019, le caractère fortement anthropique du site sur lequel aucune activité ne peut être exercée pendant 30 ans (durée des suivis post-exploitation de la décharge) est retenu pour accueillir une centrale photovoltaïque de panneaux solaires sur 13,5 hectares.

Ce projet lancé et piloté par les communes de Saint-Herblain et d'Indre, est confié à la société rennaise indépendante VSB Énergies nouvelles, qui assure l'exploitation du site avec sa filiale "Soleil de Tougas". Il consiste en la revalorisation du site dégradé de la Tougas en un site de grande production d'énergie renouvelable mise à disposition sur le réseau public.

Avec ses 28 000 panneaux photovoltaïques, la centrale a une capacité de production de 8 413 000 kwh par an, soit l'équivalent de l'ensemble des besoins énergétiques d'environ 1 370 personnes vivant en France.

Elle permet d'éviter l'émission de plus de 8 160 tonnes de CO₂ par an dans l'atmosphère.

Le nouveau parc de Tougas n'est encore visité que par quelques curieux. A l'instar de Haute-Indre juste limitrophe, la Tougas accessible à la promenade depuis le marais de la Pelousière constitue une nouvelle « île » qui offre un panorama sur Saint-Herblain, son marais, Haute-Indre, Basse-Indre et, au loin, le pont de Cheviré.

D'Indre à Indret

Bourg de Basse-Indre - Région Pays de la Loire - Inventaire général / François Lasa

A quelques kilomètres en aval de Nantes, la commune d'Indre est formée de trois îles : Haute et Basse-Indre en rive nord, Indret en rive sud. Les travaux d'amélioration de la Loire ont pourtant effacé ce caractère insulaire.

L'industrie : autre marqueur identitaire du territoire de l'Estuaire

Incarnée par la présence de plusieurs communautés de pêcheurs, marins et pilotes de Loire, la vocation maritime a longtemps forgé l'identité de la commune. Mais Indre, c'est aussi une très ancienne et formidable histoire industrielle dont le son des machines résonne encore le long du fleuve.

En descendant de la plaine de la Tougas, on rejoint progressivement la « Zone Industrielle de la Loire » encore active (étalée du Pont de Cheviré à la déchetterie de la Tougas et qui accueille plusieurs zones d'activités industrielles dont l'implantation est le produit du déplacement de plus en plus vers l'aval du fleuve des industries depuis le début du 20^e siècle.

Haute-Indre et « La Bordelaise »

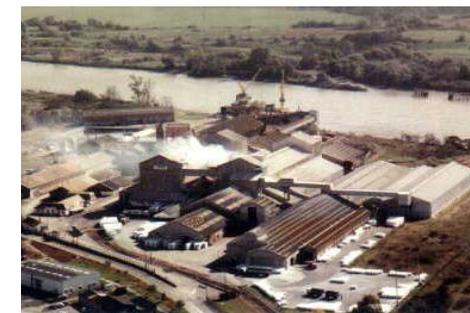
Près d'un siècle après sa construction par la Compagnie Bordelaise en 1926, l'usine de produits et engrais chimiques – ou ce qu'il en reste – est dans toutes les mémoires locales. Les Indrais la surnomment encore aujourd'hui « la Bordelaise » alors qu'elle était passée sous pavillon AZF bien des années avant son démantèlement.

En 1922, le conseil municipal d'Indre avait émis un avis défavorable à l'installation de l'usine, tout comme les communes environnantes de Saint-Herblain, Couëron ou La Montagne, en face. Las, le préfet avait donné son accord pour édifier cette fabrique classée parmi les établissements « dangereux, insalubres et incommodes ». L'emprise totale du site de production se déployait alors sur près de 25 hectares de terrains remblayés.

Aujourd'hui inaccessibles et abandonnés, les quais et estacades de la Bordelaise sont toujours là bien que les grues de déchargement aient été démontées depuis longtemps. Cela [...] s'effrite à son rythme, très lentement, cédant un à un à la Loire des fragments de béton. Les rives sont envahies par une végétation dense. La Loire sauvage reprend ses droits.



Usine la Bordelaise, Indre
Région Pays de la Loire - Inventaire général



Usine la Bordelaise, Indre, 1966

Basse-Indre : un bourg insulaire

A quoi pouvait bien ressembler l'îlot de Basse-Indre lorsque, vers l'an 670, la barque du moine saint Hermeland s'échoua sur la rive pour y fonder un monastère à la demande de l'évêque de Nantes ? Difficile à dire, mais le lieu présentait certainement quelques avantages : assez élevé pour se protéger des inondations, accessible en bateau, adapté à la culture de la vigne et propice à la méditation par la contemplation du paysage depuis le sommet de la butte rocheuse. Mais le monastère d'Indre ne résista pas aux incursions normandes durant la première moitié du IX^e siècle et le site fut saccagé.

Si l'on assiste à une hausse du trafic sur le port de Basse-Indre au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, le bourg ne dispose alors d'aucun équipement portuaire dédié, seulement des zones d'échouage le long de la rive. Ce n'est qu'à partir du milieu du XIX^e siècle, à la faveur des travaux d'amélioration des ports de la Basse-Loire, que les rives du bourg de Basse-Indre acquièrent leur physionomie actuelle. Ainsi, durant près d'un demi-siècle, les ingénieurs des Ponts et Chaussées procèdent à l'alignement des rives

et à la construction de zones d'abris et de mise à l'eau des embarcations. Sur plus d'un kilomètre, le front bâti s'organise et propose des architectures aux formes variées : cafés, maisons modestes de pêcheurs, demeures de notables ou encore villas aux accents balnéaires s'offrant un balcon sur la Loire. Entre les platanes, les quais sont équipés d'étendoirs appelés « andouillers » pour faire sécher les filets de pêche et le linge.

Cette transformation du bourg, entre le XIX^e et la première moitié du XX^e siècle, est également soutenue par la création de l'établissement des Forges de Basse-Indre au début des années 1820, à l'endroit d'un ancien chantier de construction navale. Première forge à l'anglaise installée dans l'Ouest de la France, l'usine métallurgique se spécialise progressivement dans la production de fer-blanc nécessaire aux industries de la conserve alimentaire. Avec près de deux siècles d'activité, le site des Forges de Basse-Indre (aujourd'hui Usinor Packaging, filiale d'Arcelor-Mittal) demeure en activité et continue de produire des emballages alimentaires métalliques.

Texte des rives.paysdelaloire.fr



Faire évoluer un environnement riche et fragile

Entre l'ancienne île d'Indret (qui accueille désormais NavalGroup et l'actuel embarcadère du bac) et les coteaux sud de La Montagne, se déploie un site bucolique, accueillant une faune et une flore riche, souvent méconnu du grand public. Constitué essentiellement d'espaces naturels et de prairies humides, en partie pâturées, qui ont pris place sur des terrains d'atterrissement (comblements alluvionnaires de la Loire réalisés entre les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle), l'activité agricole, et notamment pastorale, a longtemps assuré le maintien de ces zones ouvertes sur le fleuve.

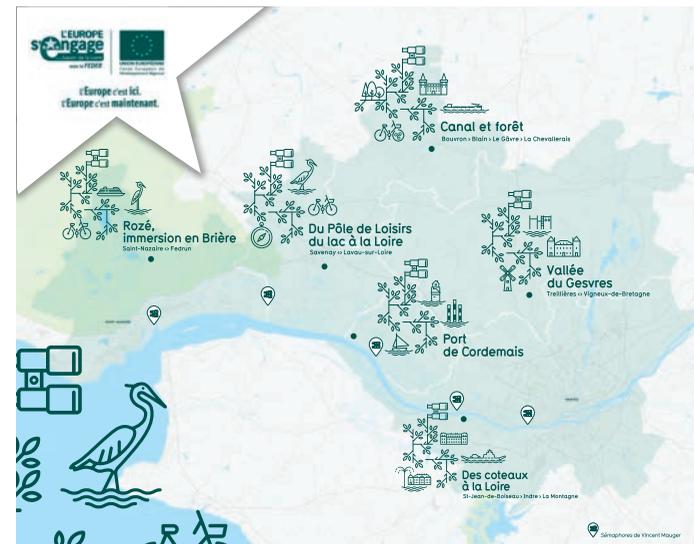
Le sentier « Du fleuve à la Montagne » qui permet aujourd'hui aux promeneur.euse.s de traverser ce territoire, apparaît dans le cadre du projet Eau et Paysages, coordonné par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire* depuis 2013.

La démarche Eau et Paysage vise à révéler et rendre accessible aux promeneurs six lieux de nature, témoins de la richesse et

de la diversité des paysages de l'estuaire, tout en les préservant. En 2015, le projet est conforté dans le cadre du Grand débat « Nantes, la Loire et nous » qui aboutissait à 30 engagements de la métropole dont notamment celui « d'améliorer les cheminements piétons pour faciliter l'accès à la Loire ».

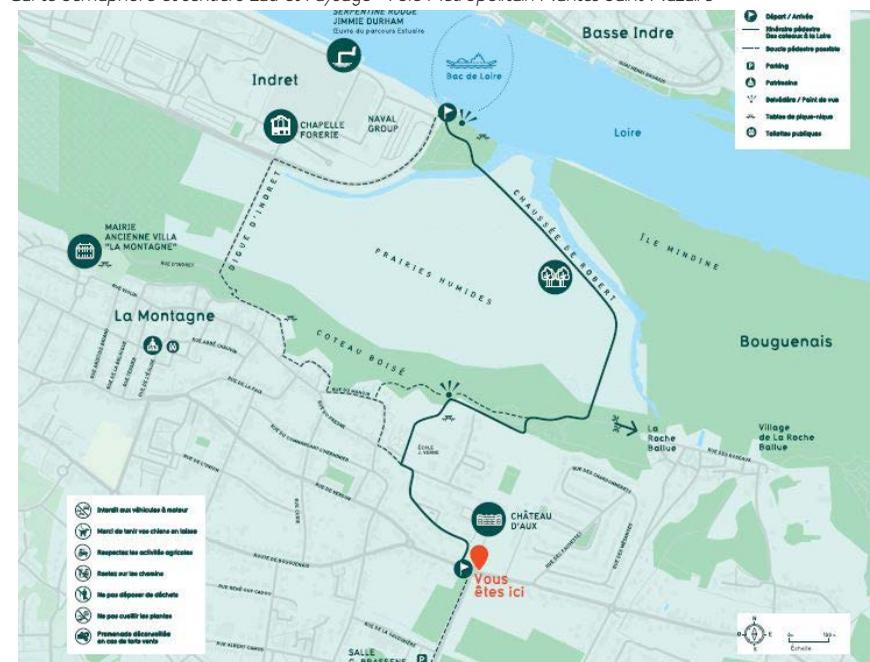
Pour « révéler sans dénaturer », le dispositif s'appuie sur la démarche métropolitaine « éviter-réduire-compenser » (dite ERC) qui vise à mettre en place des mesures de compensation lorsque certains aménagements impactent l'environnement dans lesquels ils s'insèrent. Ce projet au long cours, soutenu par l'Europe et le Programme des investissements d'avenir, s'achève en 2021 par l'aménagement de la promenade des coteaux de La Montagne à Saint Jean de Boiseau.

* Le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire est un établissement public qui regroupe la métropole nantaise, l'agglomération nazairienne et les communautés de commune d'Erdre et de Gesvres, du Pays de Blain et Estuaire et Sillon pour mener des actions communes au bénéfice de leurs habitant.e.s.



Eau et Paysages

Carte Sémaphore et sentiers Eau et Paysage - Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire



Carte du sentier «du fleuve à la Montagne» - Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire

L'aménagement d'une promenade de 1,5km à valeur patrimoniale et paysagère de la Montagne à Indre, développé dans une première phase d'étude par l'équipe de paysagistes Michel Desvignes, s'est ensuite concrétisé par l'agence Città urbanisme & paysage pour un cout de 1.85 millions d'euros, en s'appuyant sur les composantes suivantes :

- la création d'un belvédère en haut du coteau avec un emmarchement enherbé et la création d'une fenêtre sur la plaine de La Loire
- la requalification de la Chaussée de Robert : une promenade sous l'allée remarquable de platanes
- la réhabilitation de deux passerelles piétonnes existantes (platelage, maçonnerie, gardes corps...) : le pont de la Roche Ballue (« le pont chinois») et le pont de la Rondeau.
- la création d'un cheminement sur platelage bois de 300m en robinier pour rester hors d'eau et une station d'observation de la prairie humide,
- la création d'une passerelle piétonne de franchissement d'un étier
- l'aménagement d'un mobilier urbain d'assise en bord de Loire au niveau du bac d'Indret
- l'installation d'une signalétique avec des panneaux pédagogiques sur la faune et la flore en présence réalisés par Estuarium jalonnant le parcours

Un balcon au-dessus du fleuve

Sur la crête de la Montagne, en surplomb des prairies du lit de la Loire, une vue panoramique sur la vallée s'offre aux habitant.e.s et promeneur.euses.

Depuis ce balcon au-dessus du fleuve, on retrouve les éléments identitaires du paysage estuarien et métropolitain de Nantes : derrière la Loire se dessine au loin la tour de Bretagne, le sillon de Bretagne, le pont de Cheviré, des châteaux d'eau et des cheminées ou des tours radio. Un paysage d'infrastructures, témoins d'un territoire résolument relié et métropolitain.



Belvédère sur les coteaux de la Montagne



*Une assise toute en longueur en fenêtre sur la rive nord de Loire
Photographies Città Urbanisme et paysage*

La Chaussée de Robert

Empruntée autrefois par les ouvrier.ère.s pour rejoindre l'Arsenal d'Indret depuis le village de la Roche-Ballue, la chaussée Robert est une ancienne digue submersible datant du 18^e siècle dont le tracé et la nature ont connu plusieurs modifications au fil du temps.

Premièrement surélevée de 50 cm en 1930 afin d'empêcher sa submersion à chaque grande marée, ainsi que pour permettre aux habitant.e.s de la Roche-Ballue de se rendre à leur travail sans avoir recours aux embarcations lors des périodes de vives eaux, des travaux de rénovation de la chaussée ont été récemment engagés en 2021.

Réalisé après un inventaire détaillé de la faune et de la flore, l'aménagement du sentier est conçu de A à Z pour limiter l'impact sur l'environnement. Malgré tout, l'empierrement de la chaussée de Robert (420 m sur les 750) réduit la zone humide. Pour compenser cet impact, tout près de là, sur l'île Mindine à Bouguenais, une peupleraie de 3 400 m² a ainsi été abattue par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) pour remettre le site à l'état de prairie humide ou de roselière, des milieux écologiques caractéristiques des bords de Loire et plus favorables à la biodiversité .

Comprise entre la plaine alluviale et le fleuve, ce site accueille une biodiversité caractéristique des zones humides estuarienne. On y recense notamment plusieurs espèces protégées comme l'Angélique des estuaires, la loutre d'Europe ou encore six espèces de chauve-souris comme la Noctule commune.



La chaussée Robert avant requalification



Valorisation de l'allée de platanes et empierrement de la Chaussée de Robert - 2021



*Sentier-passerelle entre la Roche-Ballue et la Chaussée Robert
21
Photographies Rodolphe Delaroque*



FABRIQUE DE NOS VILLES

Ensemble, inventons la vie de demain

Intitulé « Fabrique de nos villes, ensemble, inventons la vie de demain », le 4^e grand débat métropolitain lancé le 6 mars par Nantes Métropole se poursuivra jusqu'au 9 juillet 2023.

Pourquoi un Grand débat ?

Face aux enjeux écologiques et sociaux actuels, nous devons nous questionner collectivement sur comment fabriquer les territoires de demain, afin que chacun puisse satisfaire ses besoins essentiels.

Comment s'informer et participer ?

De nombreux temps forts rythment ces quatre mois sur la fabrique de la ville et nos modes de vie : auditions d'expert.es, balades urbaines, etc. Des ateliers d'écriture et de mises en situation sont spécifiquement proposés aux 16-30 ans.

Par ailleurs, un document « socle » est produit avec l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise (AURAN), celui-ci permet d'avoir une base de connaissance neutre et pédagogique, posant les problématiques du débat et ses enjeux.

Pour s'informer et déposer une contribution individuelle ou collective, une plateforme est disponible sur le site du dialogue citoyen

<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr>



Expédition urbaine dans le quartier du Breil, 13 mai 2023, Photographie Ludovic Failler - Nantes Métropole

L'ardepa, 43 années de diffusion et de sensibilisation à l'architecture ! 18 années d'explorations urbaines en territoire nantais !

Les actions développées par l'ardepa sont destinées à tous les publics curieux de la fabrication et des évolutions de la ville, des bâtiments qui la compose et des enjeux urbains et politiques dans lesquels la cité s'inscrit. Les citoyens ordinaires, les amateurs éclairés, les scolaires, les institutions et collectivités territoriales, les professionnels sont ainsi invités tout au long de l'année à l'occasion des actions singulières de l'ardepa.

Les actions et débats organisés par l'ardepa informent et facilitent la compréhension des processus d'élaboration à travers les démarches respectives des différents intervenants, des mouvements culturels et des enjeux sociaux dans lesquels ils sont impliqués. Les maîtrises d'ouvrage institutionnelles et privées, architectes, urbanistes, paysagistes, experts, artistes, universitaires sont conviés à expliquer le sens de leurs actions sur les lieux mêmes qui résultent de leur travail.

Ainsi, du projet à la réalisation, du local à l'international, de l'urbain au rural, l'ardepa propose de révéler les dimensions du territoire dans tous ses états.

Retrouvez les livrets et vidéos des expéditions passées sur notre **site web** et notre **chaîne Youtube** !

Toute l'actualité sur notre site www.lardepa.com sur nos réseaux :



Remerciements

L'ardepa remercie toutes les personnes qui l'ont aidé à organiser cette expédition urbaine : **Valérian Dénéchaud** architecte et urbaniste, **Cécilia Nicolas**, directrice d'Estuarium, **Anthony Branchereau**, la Longère de la Bégraisière Saint Herblain, **Agnès Vincent**, cheffe de projet Ville en transition et Grand débat chez Nantes Métropole ainsi que l'ensemble des services et équipes de projet Grand débat de Nantes Métropole.

Participez aux prochaines expéditions urbaines Grand débat :



Expédition urbaine #04 Samedi 24 juin, 9h30-12h

Pour une densité désirable en coeur de bourg

A l'ère de la ville durable, comment concilier compacité du tissu urbain avec une qualité de vie et d'habiter désirée par tous et toutes ? Une exploration du sujet de Bouguenais à Sautron



Expédition urbaine #05 Samedi 08 juillet, 9h30-12h

Ressources

Entre réhabilitation du patrimoine bâti militaire, réemploi des matériaux issus des démolitions pour la réalisation des aménagements des futurs espaces publics et développement de projets en béton de chanvre et ossature bois, la dernière expédition du cycle Grand débat parcourra la question de la ressource locale ou bio-sourcée dans la culture constructive.

inscriptions.lardepa@gmail.com ou au 02.40.59.04.59.

Retrouvez les expéditions passées de l'ardepa en vidéo et en livrets sur www.lardepa.com



Et maintenant on fait quoi ? Futur cherche territoires

Vous l'avez ratée le jeudi 13 avril ? Retrouvez sur notre chaîne Youtube **la conférence de Franck Boutté, Grand Prix de l'urbanisme 2022**, en introduction à ce cycle d'expéditions urbaines grand débat.



Association régionale pour la diffusion et la promotion de l'architecture
ensa Nantes - 6, quai François Mitterrand - 44200 Nantes
Tél. : 02 40 59 04 59 - lardepa@gmail.com - www.lardepa.com